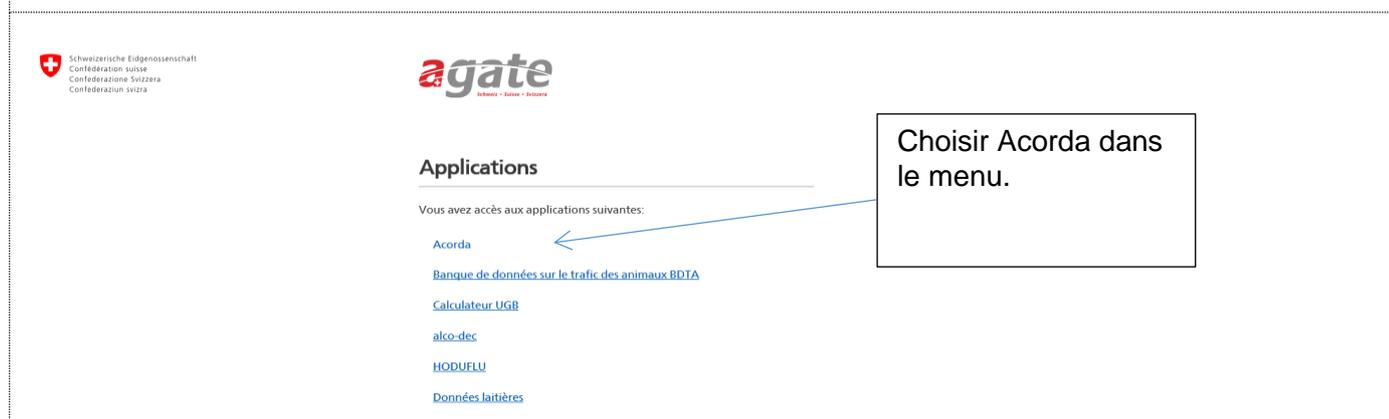
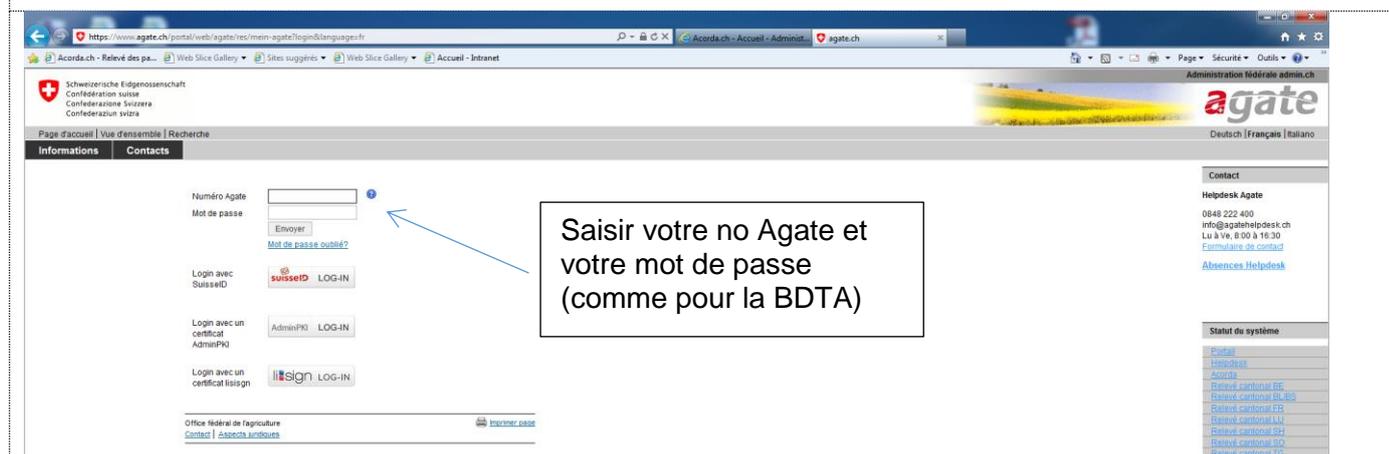


A. Procédure de recensement obligatoire pour que votre demande soit prise en compte et par conséquent avoir droit aux contributions d'estivage

La demande de contribution d'estivages est à compléter si nécessaire de vos éléments de recensement d'estivage et à **valider jusqu'au 30 septembre 2020**.

Ce recensement est réalisé exclusivement via le site www.agate.ch (menu **Acorda**) en utilisant le même numéro d'utilisateur agate ainsi que votre mot de passe, comme pour la BDTA.



Sélectionner votre exploitation d'estivage.

Administration coordonnée romande des données agricoles

Forme d'exploitation sélectionnée: Aucune

Cliquer sur l'onglet « Estivage »

Administration coordonnée romande des données agricoles

Forme d'exploitation sélectionnée

Bienvenue dans Acorda > Estivage >

Démarrer

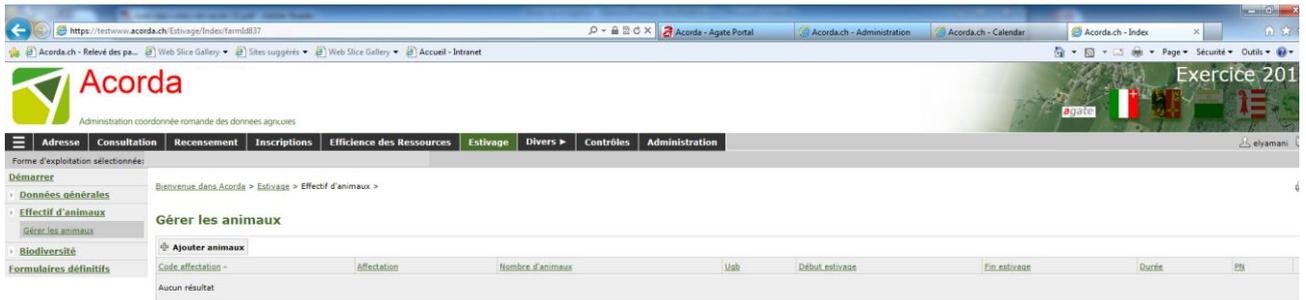
Saisie ouverte du 01.08.2020 au 30.09.2020

Dans le menu de gauche

- Données générales Informations relatives à votre alpage et à la charge.
- Effectifs d'animaux A compléter si vous avez des animaux autres que les bovins, bisons et/ou équidés.
- Biodiversité Si votre estivage a fait l'objet d'une expertise, les données sont consultables sous ce point.
- Terminer la saisie * Pour clore et valider vos données. **A faire impérativement pour que vous ayez droit aux contributions d'estivages.**
- Formulaires définitifs Résumé de vos données. A imprimer et à conserver comme justificatif de votre recensement.

***Terminer la saisie est obligatoire pour que votre demande soit prise en compte.**

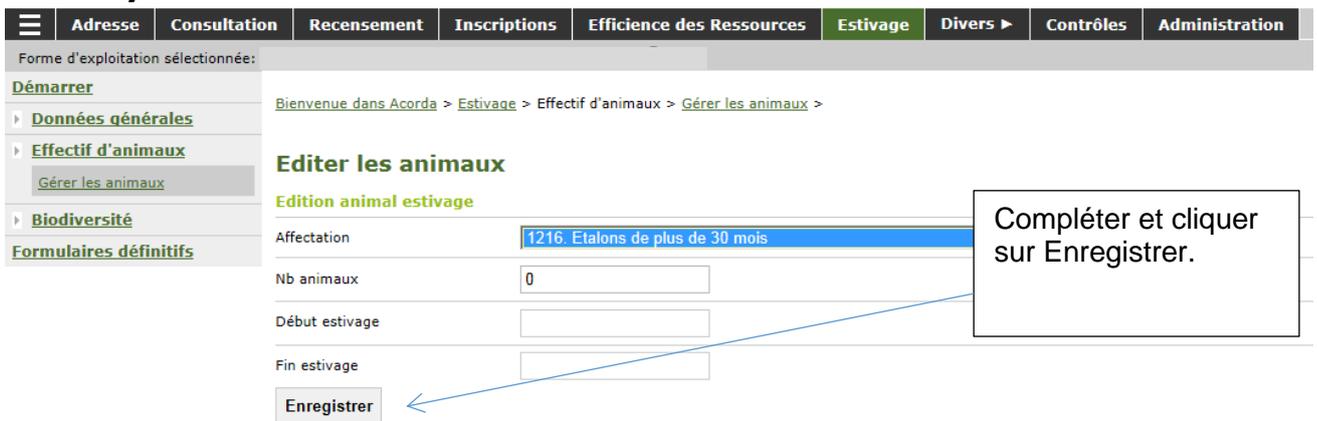
Dans le cas où vous avez des animaux autres que les bovins, bisons et/ou équidés à saisir



Cliquer sur « **Effectif d'animaux** » si besoin

Cliquer sur « **Gérer les animaux** »

et sur « **Ajouter les animaux** »



Impératif : pour que votre demande de contributions soit valable, vous devez terminer la saisie selon la procédure ci-dessous.



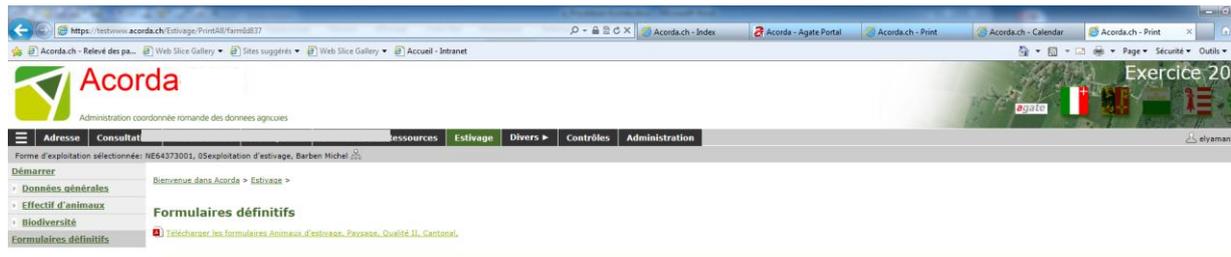
Finaliser votre saisie en cliquant sur le menu « **Terminer la saisie** » puis sur

le bouton « **Terminer la saisie** ».



Au cas où vous estimez uniquement des bovins, des bisons et/ou des équidés, il est impératif d'effectuer cette opération pour clôturer votre saisie.

Impression des formulaires



Ensuite cliquer sur « **Formulaires définitifs** » puis téléchargez et imprimez le document PDF résumant l'état de votre saisie.

Modification des coordonnées du berger

Pour contrôler les coordonnées du berger, cliquer sur Adresse berger et sur choix du berger.

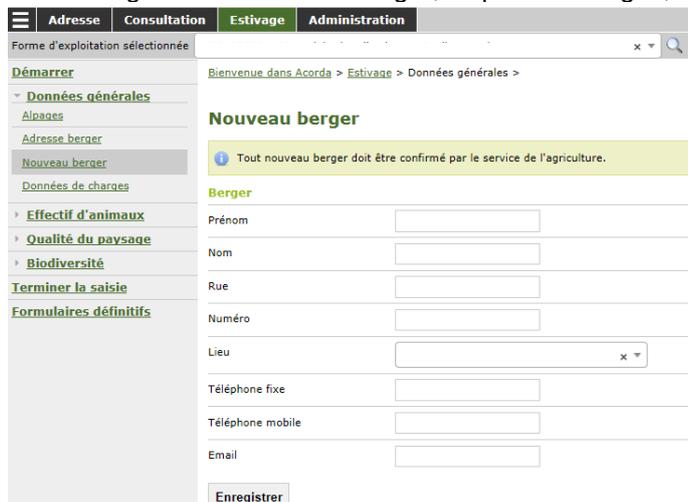


Les coordonnées s'affichent sur deux colonnes. Vous pouvez modifier les coordonnées dans la colonne de droite et **Enregistrer**.



Enregistrement d'un nouveau berger

Pour enregistrer un nouveau berger, cliquer sur l'onglet, compléter le tableau avec les coordonnées et enregistrer.



Vous devez finalement sélectionner le nouveau berger sous Adresse du berger.

